

**Responsabilité  
Sociétale**

Responsabilité  
Sociétale

**Un enjeu stratégique  
pour tous**

Un enjeu stratégique  
pour tous

# Dynamique Rhône-Alpes

## Responsabilité Sociétale - ISO 26 000

**Présentation de la plate-forme d'échanges régionale**

**Développement  
Durable**

Développement  
durable

**Un débat mondial,  
des implications  
locales**

Un débat mondial,  
des implications  
locales

...



**S'informer  
Comprendre  
Anticiper  
Echanger  
Agir durablement**

# La responsabilité sociétale des organisations c'est :

*La responsabilité d'une organisation relative à l'impact de ses décisions et activités sur la société et l'environnement, assumée en ayant un comportement transparent et éthique qui :*

- *contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société,*
- *prend en compte les attentes des parties prenantes,*
- *est en conformité avec la réglementation applicable et est compatible avec les normes internationales de comportement,*
- *est intégré à l'ensemble de l'organisation et est pratiqué dans ses relations avec ses parties prenantes.*

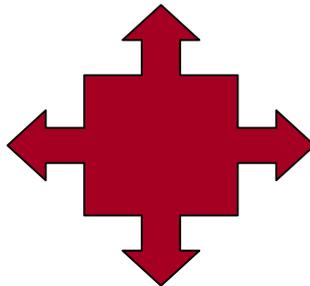
\* : source projet de texte ISO 26000 (working draft 4)

## Une initiative régionale innovante ...

**S'informer** sur les enjeux de la Responsabilité Sociétale, les travaux nationaux et internationaux, notamment ceux de l'ISO 26000.

**Anticiper** l'arrivée de la future norme ISO 26000 et pouvoir se positionner et préparer sa stratégie en cohérence avec les orientations internationales.

**Comprendre** les conséquences sur son organisation et ses relations avec les parties prenantes.



**Echanger** de manière unique avec les acteurs de la société.

**Agir durablement** avec des acteurs de son territoire, de sa filière en lançant des **actions concrètes et innovantes** pour conforter le développement de son organisation en ayant intégré les principes de la responsabilité sociétale en vue du développement durable.

Un territoire, une région, seront d'autant plus compétitifs et performants, notamment au regard de leurs responsabilités tant au plan sociétal, économique, qu'environnemental, que ses acteurs, et en particulier les collectivités, les administrations, les entreprises auront :

- défini un langage commun,
- échangé sur des thèmes touchant la stratégie de chaque organisation et s'inscrivant dans le cadre des enjeux du territoire,
- anticipé l'application d'un référentiel international.

## **Le dynamisme de la plate-forme d'échanges régionale c'est :**

- **Participer activement à 5 réunions plénières autour de thèmes porteurs d'enjeux sous forme d'apports d'informations et d'ateliers d'échanges entre les participants,**
- **Disposer d'un lieu privilégié pour donner son point de vue et confronter sa vision avec des collectivités, des entreprises, des associations,**
- **Disposer d'une base documentaire en ligne avec accès via un Comité Electronique de la plate-forme d'échanges et des comptes-rendus des travaux,**
- **Faciliter la mise en place d'actions concrètes sur son territoire, dans sa filière par le biais d'ateliers dédiés,**
- **Valoriser sa participation et son implication dans le document final de restitution des travaux de la plate-forme à diffusion nationale et européenne.**

**\* : les réunions plénières et les ateliers sont animées par l'AFNOR et le CIRIDD membres actifs du Groupe de Travail international de l'ISO 26000.**

## Modalités de participation

La plate-forme d'échanges régionale « Dynamique Rhône-Alpes Responsabilité Sociétale – ISO 26000 » se veut un lieu d'échanges entre les différentes parties prenantes qui constituent le corps social régional. Elle est donc ouverte aux entreprises (groupes et PME/PMI), collectivités territoriales, services de l'Etat, associations et tout autre acteur du territoire.

Montant réel des frais de participation : 1 800 €HT par structure pour la durée de la plate-forme (juin 2008 à septembre 2009)

**Prise en charge du Conseil régional Rhône-Alpes pour permettre la participation des acteurs rhônalpins du développement :**

- **100% pour les petites structures : TPE/PME/PMI, associations, collectivités territoriales inférieures à 50 000 habitants et autres .**  
**→ gratuité**
- **50% pour les grandes structures : groupes, collectivités territoriales supérieures à 50 000 habitants.**  
**→ 900 €HT / par structure**

## Planning des réunions de la plateforme

		2008					2009							
		Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept
Semaines							5		2		4			
			16		11									

\* : septembre 2009 : colloque de clôture

## Informations et renseignements

**Délégation Rhône-Alpes AFNOR**

**Olivier Constant**

**Ligne directe : 04 72 61 69 02 Courriel : [olivier.constant@afnor.org](mailto:olivier.constant@afnor.org)**



**Bulletin d'adhésion à la plate-forme d'échanges**  
**Dynamique Rhône-Alpes Responsabilité Sociétale - ISO 26 000**

**Organisme :**

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Appartenance à un groupe (le cas échéant) :

Activité de l'organisme :

Code NAF :

Effectif :

**Titulaire**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email\* :

**Suppléant**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email\* :

\*L'adresse mail est indispensable pour l'inscription au comité électronique

Bulletin à retourner à

Groupe AFNOR

Olivier Constant

177 rue Garibaldi 69428 LYON CEDEX

ou par télécopie : 01 49 17 92 93

A réception, vous recevrez les documents administratifs d'inscription définitive à la plate-forme d'échanges